

Q&R #3_FR

Date: Le 7 Aout 2018

Projet: Acquisition et installation de bornes de recharge de niveau 2 pour véhicules électriques (7)

*The english version of this question can be found in the following page.

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&R antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Questions soulevées lors des visites de lieux non obligatoires, ayant eu lieu les 31 juillet, 1er août et 2 août, 2018.

VISITE DE SITE 1 : Kentville, Nouvelle Écosse; 32 Main Street, Kentville, NS, B4N 1J5

Question 1.1 :

Où est-ce que le socle de ciment devra-il être situé?

Réponse 1.1 :

Les socles de ciment doivent être situés à côté des espaces de stationnement pour soutenir l'équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE). Les cartes des sites et les configurations des stationnements sont fournies à l'Annexe « E » – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PORTÉE DES TRAVAUX_V2 Section 5.0 Cartes des sites.

Question 1.2 :

Où sont les conduits souterrains?

Réponse 1.2 :

Il incombe à l'entrepreneur de localiser tous les services publics souterrains (électricité, eau, gaz, téléphone, etc.) dans la zone de construction et de les exposer à la lumière du jour avant le début de l'excavation. Se reporter à l'Annexe « E » – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PORTÉE DES TRAVAUX_V2, Section 4.0 Spécifications techniques.

VISITE DE SITE 2 : Sainte-Foy (Québec); 2560, boulevard Hochelaga (Québec) G1V 2J3

Question 2.1 :

S'il y avait du forage à faire (ce qui ferait du bruit), pourrions-nous le faire à n'importe quel moment?

Réponse 2.1 :

Tous les travaux bruyants à l'intérieur (y compris les ouvertures) doivent être effectués entre 7 h et 8 h am. Il faudra prendre les dispositions nécessaires auprès du le gestionnaire des installations, à l'avance.

Question 2.2 :

Y a-t-il une date limite pour l'exécution des travaux?

Réponse 2.2 :

Les heures normales d'opérations de Sainte-Foy (Québec) sont du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h (HNE). Comme l'indique l'appel d'offres, l'entrepreneur doit avoir complété les travaux au plus tard le 31 octobre 2018.

VISITE DE SITE 3 : London (Ontario); 1391, rue Sandford, London (Ontario) N5V 4T3

Question 3.1 :

Le public peut-il recharger des véhicules à cet endroit ou cela concerne uniquement les véhicules de la flotte?

Réponse 3.1 :

L'équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE) est installé dans les installations d'AAC pour les véhicules de l'État et les employés d'AAC. Le public n'y aura pas accès.

Question 3.2 :

Existe-t-il un plan de site avec infrastructure souterraine (gicleurs, etc.)?

Réponse 3.2 :

Un plan de site pour London sera fourni à l'entrepreneur retenu. Toutefois, il incombe à l'entrepreneur de localiser tous les services publics souterrains (électricité, eau, gaz, téléphone, etc.) dans la zone de construction et de les exposer à la lumière du jour avant le début de l'excavation. Se reporter à la section 4.0 *Spécifications techniques de l'Annexe « E »* – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PORTÉE DES TRAVAUX_V2.

Question 3.3 :

Le panneau électrique peut-il être isolé pendant la connexion ou est-il essentiel aux services de l'immeuble?

Réponse 3.3 :

L'alimentation électrique peut être arrêtée après les heures normales de travail pendant une durée maximale de 3 heures. La date et l'heure de l'interruption de courant doivent être fixées au moins trois jours à l'avance en consultation avec le gestionnaire des installations.

Question 3.4 :

Les soumissionnaires peuvent-ils fournir une solution clé en main installée pour chaque site ou doivent-ils fournir une solution clé en main pour TOUS les sept (7) sites (tout ou rien)? Dans votre DP, vous avez demandé d'utiliser des fournisseurs locaux à chaque emplacement, ce qui complique quelque peu les choses en raison de l'écart géographique important entre ces sept emplacements. Merci de fournir des éclaircissements à ce sujet dans votre prochain addenda.

Réponse 3.4 :

Un seul contrat sera offert à un fournisseur unique pour l'offre d'une solution clé en main visant l'installation de l'EAVE dans les sept sites. Des sous-traitants peuvent être utilisés conformément à l'Appendice « D » – TRAVAUX MAJEURS – CONDITIONS GÉNÉRALES, GC3 EXÉCUTION ET CONTRÔLE DES TRAVAUX, GC3.6 SOUS-TRAITANCE.

VISITE DE SITE 4 : Saint-Hyacinthe (Québec); 3600, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Aucun entrepreneur ne s'est présenté à la visite de site de Saint-Hyacinthe.

VISITE DE SITE 5 : Charlottetown (Î.-P.-É.); 440, avenue University, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 4N6

Aucun entrepreneur ne s'est présenté à la visite de site de Charlottetown.



**VISITE DE SITE 6 : Fredericton (Nouveau-Brunswick); 850, chemin Lincoln, Fredericton (N.-B.)
E3B 4Z7**

Question 6.1 :

Est-ce que ce sera seulement un socle ou il y en aura deux?

Réponse 6.1 :

Deux socles devront être installés à Fredericton. Se référer à l'Annexe « E » – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PORTÉE DES TRAVAUX_V2, Section 5.0 Cartes des sites, 6) Centre de recherche et de développement de Fredericton, « Remarques propres au site de Fredericton ».

Question 6.2 :

Les socles doivent-ils être installés contre le bâtiment ou y aura-t-il un espace entre les socles et le bâtiment?

Réponse 6.2 :

Pour Fredericton, le socle doit être installé contre le bâtiment. Se reporter à l'Annexe « E » – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PORTÉE DES TRAVAUX_V2, Section 5.0 Cartes des sites, 6) Centre de recherche et de développement de Fredericton, « Remarques propres au site de Fredericton ».

**VISITE DE SITE 7 : St. John's (Terre-Neuve); 308, chemin Brookfield, St. John's (T.-N.-L.)
A1E 0B2**

Aucun entrepreneur ne s'est présenté à la visite de site de St. John's.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.

Q&A #3_ENG

Date: August 7th, 2018

Projet: Supply and installation of Level 2 Electric vehicle charging stations (7)

Bidders must make sure that their bids are based on the latest version of the tender documents published and take into consideration the following amendments and information, including any information provided on amendments or Q&A previously published for this project.

Bidders that do not comply with this requirement will be discarded.

Questions raised during (following) the non-mandatory site visits held on July 31, August 1, and August 2, 2018.

SITE VISIT 1: Kentville, Nova Scotia; 32 Main Street, Kentville, NS, B4N 1J5

Question 1.1:

Where is the cement pad to be located?

Answer 1.1:

Cement pads are to be located adjacent to the parking spaces to support the EVSE. Site maps and parking configurations are provided in Appendix "E" - TECHNICAL SPECIFICATIONS & SCOPE OF WORK_V2, Section 5.0 Site Maps.

Question 1.2:

Where are the underground lines?

Answer 1.2:

It is the responsibility of the contractor to locate all underground services (power, water, gas, telephone, etc) within the construction area and expose to daylight prior to commencement of excavation.

Refer to Appendix "E" - TECHNICAL SPECIFICATIONS & SCOPE OF WORK_V2, Section 4.0 Technical Specifications.

SITE VISIT 2: St. Foy (Québec), Québec; 2560 Hochelaga Boulevard, Québec, G1V 2J3

Question 2.1:

If there was any drilling to do (which would make noise) could we do it at any time?

Answer 2.1:

All indoor noisy work (including openings) should be done between 7:00 am and 8:00 am. Arrangements will need to be made in advance with the Facility Manager.

Question 2.2:

Is there a deadline for the work?

Answer 2.2:

The standard hours of operation for Ste-Foy (Québec) are Monday through Friday, 8:00 am – 4:00 pm (EST). As indicated on the Invitation to Tender the contractor shall complete the works by October 31, 2018.

SITE VISIT 3: London, Ontario; 1391 Sandford Street, London, ON, N5V 4T3

Question 3.1:

Is there any public charging at this location or just charging of fleet vehicles?

Answer 3.1:

Electric Vehicle Supply Equipment (EVSE) is being installed at AAFC facilities for use by crown owned vehicles and AAFC employees. The EVSE is not available to the general public.

Question 3.2:

Is there a site plan available with underground infrastructure (sprinklers etc.)?

Answer 3.2:

A site plan for London will be provided to the successful contractor. However, it is the responsibility of the contractor to locate all underground services (power, water, gas, telephone, etc.) within the construction area and expose to daylight prior to commencement of excavation. Refer to section 4.0 *Technical Specifications of Appendix "E" - TECHNICAL SPECIFICATIONS & SCOPE OF WORK_V2* .

Question 3.3:

Can the electrical panel be isolated during connection or is it essential to the services of the building?

Answer 3.3:

The power supply may be stopped after regular business hours for a maximum duration of 3 hours. The date and time of the power interruption must be scheduled at least three days in advance in consultation with the Facilities Manager.

Question 3.4:

Can proponents provide an installed turn-key solution for individual sites or have to provide a turn-key solution for ALL seven (7) sites (all or nothing). Your RFP asked for using local trades at each site which makes it somewhat difficult due to the large geographic spread between these seven locations. We appreciate receiving clarification on this in your next Addendum issued.

Answer 3.4:

A single contract will be offered to one supplier to provide a turn-key solution for the installation of EVSE at all seven sites. Subcontractors may be used in compliance with Appendix "D" - MAJOR WORKS, GENERAL CONDITIONS, GC3 EXECUTION AND CONTROL OF THE WORK, GC3.6 SUBCONTRACTING .

SITE VISIT 4: Saint-Hyacinthe, Québec; 3600 Casavant Blvd W, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8E3

No contractors presented themselves at Saint-Hyacinthe's Site Visit.

SITE VISIT 5: Charlottetown, PEI; 440 University Ave, Charlottetown, PEI, C1A 4N6

No contractors presented themselves at Charlottetown's Site Visit.

SITE VISIT 6: Fredericton, New Brunswick; 850 Lincoln Road, Fredericton, NB E3B 4Z7;

Question 6.1:

Will it be just one pad or will two be installed?

Answer 6.1:

Two pads will be installed at Fredericton. Refer to Appendix "E" - TECHNICAL SPECIFICATIONS & SCOPE OF WORK_V2, Section 5.0 Site Maps, 6) Fredericton Research and Development Centre, "Fredericton Site Specific Notes" .



Question 6.2:

Are the pads to be installed against the building or will there be a space between the pad and the building?

Answer 6.2:

For Fredericton, the pad is to be installed against the building. Refer to Appendix "E" - TECHNICAL SPECIFICATIONS & SCOPE OF WORK_V2, Section 5.0 Site Maps, 6) Fredericton Research and Development Centre, "Fredericton Site Specific Notes" .

SITE VISIT 7: St. John's, Newfoundland; 308 Brookfield Road, St. John's, NL, A1E 0B2.

No contractors presented themselves at St. John's Site Visit.

All other terms and conditions remain the same.